

Compte-rendu de la réunion du 29 septembre 2014

Présents : M. BEGON, Maire

Messieurs BAILLARGEAT et GENET adjoints

Mesdames CHACON, DUMAS, DURAND, DUVEAU, Messieurs, BRUNET, GAUTHIER,

Absent excusé : M. GUILLON,

Secrétaire de séance : Mme DURAND

Ouverture de la séance : 19 heures

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 17 septembre 2014

Ordre du jour :

Décisions pour les deux parcelles ZK0001 et ZI0021

Compte rendu de la réunion avec M. HUMEZ pour l'élagueuse

Questions diverses

Vente des parcelles communales cadastrées ZK0001 et ZI0021

Après avoir fait le compte rendu de sa visite du 24 septembre dernier en compagnie de M. Genet à M. Frappier, M. le Maire propose à l'Assemblée de délibérer sur le devenir des parcelles communales cadastrées ZK0001 située aux Grands Champs et ZI0021, située aux Charrauds.

Le Conseil **décide** à l'unanimité de vendre les parcelles à M. Raphaël Frappier, exploitant agricole et riverain, pour **4260 euros net vendeur** pour une surface totale de 1ha42a40ca.

Les frais de Notaire estimés à environ 1200 euros seront à la charge de l'acquéreur.

Dès réception d'un accord écrit, M. Frappier serait autorisé à mettre en culture les dites parcelles.

Compte rendu de la réunion avec M. HUMEZ et un responsable de suivi technique de SMA concernant l'élagueuse.

M le Maire fait le compte rendu de la réunion du 29 septembre matin avec M. Humez et M. Ferrol, responsable technique de SMA, les adjoints et les membres de la Commission matériel.

Après un rapide tour de table, M. le Maire fait l'historique des pannes survenues sur l'élagueuse depuis son acquisition en 2013 : Instabilité du bras, problème de rapidité d'exécution. M. le Maire précise que toutes ces difficultés avaient déjà été signalées par le précédent Conseil Municipal.

M. Le Maire propose une démonstration avec l'agent communal .

M Humez ainsi que le technicien de SMA admettent que cet outil ne fonctionne pas correctement mais affirment que ce n'est pas une question de puissance ni d'adaptabilité par rapport au travail demandé . En effet, plusieurs communes possèdent ce type d'outil et ne rencontrent aucune difficulté. Il semblerait donc qu'il s'agisse d'une panne non réparée depuis la livraison entraînant des pannes à répétition et un mauvais fonctionnement.

Afin de trouver une solution durable et satisfaisante pour améliorer le fonctionnement de la machine, M. FERROL (Technicien SMA) s'engage à aviser le bureau d'étude. M. HUMEZ quant à lui se chargerait de la panne du bras. Ces travaux d'amélioration seraient pris en charge, du moins une partie. Le Conseil est satisfait du dialogue instauré et de la recherche concrète de solutions.

Intervention de M. Baillargeat, 1^{er} Ajoint

M. BAILLARGEAT souhaite s'exprimer s'agissant d'une petite partie de la parcelle C0825 lui appartenant et qui a été goudronnée lors des travaux d'enrobage des voies communales de la Brosse en juillet dernier.

Par souci de probité, et pour prévenir tout litige ou toute contestation, il propose au Conseil la vente à la commune de la partie goudronnée (environ 25m²) de ladite parcelle pour un euro symbolique, frais de Notaire et de bornage à sa charge.

Le Conseil, accepte à l'unanimité

Questions diverses

- Evacuation des eaux pluviales

Suite à la visite de M Jambut, responsable voirie à la CDC, il a été proposé de mettre un caniveau devant chez M et Mme CARRIER.

M. le Maire informe le Conseil que tout le matériel nécessaire à la réalisation d'un piège à eau chez Mme ALLIOT avait déjà été acheté par le précédent Conseil en 2013, il propose de contacter Mme ALLIOT afin d'examiner ensemble les meilleures solutions.

- Une maison de la Brosse risquant de s'effondrer, M. le Maire se renseignera auprès de la DDT en même temps que pour le dossier BARONNET. Le sujet sera revu à la prochaine réunion.
- Site Internet : 6 inscrits à la formation internet

Prochaines réunions : 1^{er} octobre : Symtcom

28 octobre : réunion des transports

Séance levée à 22 heures